

Quel avenir pour le Castet de Sainte-Christie-d'Armagnac ?

Une fois réhabilité



Quel avenir pour le Castet de Sainte-Christie-d'Armagnac ?

Le 29 juin, Thierry Saint-Martin, maire de Sainte-Christie, réunit les autorités et instances (1) impliquées dans la restauration et l'avenir du Castet. Il rappelle les différentes interventions effectuées depuis une douzaine d'années sur ce site, dont on sait que, depuis 2014, le rempart de terre crue (XI^e siècle) est classé aux Monuments historiques, alors que l'ensemble du site est inscrit. Il s'agit de préparer un cahier des charges pour une étude à faire sur la destination future du Castet, une fois qu'il aura été restauré.

En faire un lieu vivant

Les crédits pour ces travaux ne viendront que s'il existe un projet de « valorisation » pour faire du Castet un lieu vivant, tout en étant un enjeu de recherches archéologiques. Le modèle en pourrait être « Ville et Pays d'art et d'histoire », label officiel attribué depuis 1985 par le ministère de la Culture et de la Communication (2). Hélène Teisseire suggère de faire du « benchmarking » en s'inspirant de ce qu'a fait le village de Tourtouse (Ariège) qui a une motte castrale, un château et des remparts.

L'étude démarrera en septembre 2018, elle coûtera 25 000 euros et durera 6 mois. Le Pays d'Armagnac sera destinataire des observations faites par les participants à ladite réunion et il en fera la synthèse pour aboutir au cahier des charges. Éric Gaillard rappelle que, déjà en 2006, le Pays avait financé une étude de cette époque.

Mesures concrètes

Il sera nécessaire qu'un comité de pilotage suive le projet dès le début. Comme il n'y aura pas de visibilité pendant longtemps, ce comité informera les habitants sur le projet, en commençant par les écoles et l'information touristique. En rappelant, notamment, les traces fortes que les moines cisterciens ont laissé dans l'Armagnac. Et il faudra modifier le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle pour qu'il passe par le Castet (Élisabeth Dupuy-Mitterrand).

Le tourisme viendra après les travaux. La valorisation devra raconter une histoire en tenant compte que les familles comptent pour 38 % des touristes (José-Luis Pereira).

Christophe Jankowiak annonce que la mission Stéphane Bern relative au patrimoine en péril est reconduite et qu'elle retiendra deux sites du Gers.

Destinations possibles du Castet

Un certain nombre de propositions sont déjà sur la table :

créer un parcours d'interprétation avec panneaux et outils numériques,

faire passer le GR65 (chemin de Saint-Jacques) devant le Castet,

créer un circuit découverte du patrimoine médiéval de la région (Castet, Tour de Termes, château de Lagardère, abbaye de Flaran, domus d'Éauze, villa gallo-romaine de Séviac, Laressingle etc.),

programmer des événements culturels et artistiques,

faire du Castet un espace recevant du public,

faire du Castet un établissement d'hébergement touristique et/ou un espace de restauration,

faire un espace d'information sur les recherches archéologiques.

Le maire voit aussi la possibilité de créer un espace de transmission des savoir-faire.

(1) Isabelle Sendrané (sous-préfète de Condom représentant la préfète du Gers), Gisèle Biémouret (députée du Gers), Raymond Vall (sénateur du Gers), Yann Dubreuil (collaborateur du sénateur Franck Montaugé), Éric Gaillard et Matthieu Dinguidard (Pays d'Armagnac), Élisabeth Dupuy-Mitterrand (présidente du Pays d'Armagnac et de la Communauté de communes du Bas-Armagnac), Vincent Gouanelle (conseiller départemental), Hélène Teisseire (responsable du pôle patrimoine au conseil départemental), Christophe Jankowiak (Fondation du patrimoine), Clémentine Perez-Sappia (architecte des bâtiments de France du Gers), Alain Champagne (maître de conférence en histoire et archéologie médiévale), Didier Delhoume (conservateur régional), Vivien Chabrol (Direction régionale des affaires culturelles), Madame Salle (Service régional de l'archéologie), Madame Comet (docteur en histoire de l'archéologie), José-Luis Pereira (directeur du Comité départemental du tourisme et des loisirs du Gers) et Géraldine Grosjean (Office de tourisme de Nogaro-en-Armagnac). (2) Aux communes ou pays de France qui s'engagent dans une politique d'animation et de valorisation de leurs patrimoines bâti, naturel et industriel, ainsi que de l'architecture : présentation du patrimoine, sensibilisation des habitants et du jeune public, accueil des touristes (guides), mise en œuvre d'un programme.



Thierry Sain-Martin lance les débats



Tour de table



Tour de table



Madame Comet et Alain Champagne



MM Laffitte, Doat et Reymond (conseillers municipaux)



Yann Dubreuil et Hélène Teisseire



Sur le pont vers le Castet (qui doit être restauré, lui aussi), avec l'architecte Alain Klein et le maire



Façade arrière du Castet...



...avec la porte donnant sur l'escalier



Fresque au 1er étage